

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Manuscrit des *Mémoires d'Outre-Tombe* : Fleur Pellerin se félicite de la décision de justice ouvrant la voie à l'entrée d'une œuvre exceptionnelle dans les collections nationales

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite du jugement en date du 10 décembre 2015 par lequel la justice vient d'ouvrir la voie à l'entrée dans les collections nationales de la seule copie originale intégrale des *Mémoires d'Outre-Tombe*, le chef d'œuvre de François-René de Chateaubriand, publié pour la première fois entre 1849 et 1850.

Recopiée par un secrétaire, authentifiée par la signature de son auteur, cette copie manuscrite est le seul témoignage de la composition originale de l'œuvre telle que Chateaubriand l'avait conçue avant qu'elle soit modifiée par les éditeurs. Elle est une source essentielle de la connaissance des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Bien connue des spécialistes, elle a servi de base aux éditions scientifiques de l'œuvre. Sa qualité patrimoniale exceptionnelle lui a valu d'être classée « trésor national » en 2013.

C'est aux termes d'un contrat passé entre Chateaubriand et ses éditeurs que cette copie-témoin de l'œuvre a été déposée en 1847 chez le notaire de l'auteur, tandis qu'une copie, aujourd'hui disparue, était remise aux éditeurs. Un troisième exemplaire était conservé par Chateaubriand, qui y travailla jusqu'à sa mort. La Bibliothèque nationale de France en conserve quelques cahiers. L'existence d'une copie-témoin déposé chez un notaire, dans un coffre dont chacune des parties détenait une clé, est un cas unique dans l'histoire de l'édition en France.

Sous réserve que cette décision soit confirmée en appel, c'est un témoin essentiel de l'une des plus grandes œuvres du patrimoine littéraire français qui s'apprête à entrer dans les collections nationales.

Paris, le 10 décembre 2015